

**SUIVI 2015
du GRAND-DUC (*Bubo bubo*)
dans le département de
l'ALLIER**



BILAN & ACTIONS
- 1 octobre 2014 à 30 septembre 2015 -

Introduction

Après l'augmentation considérable des suivis ces dernières années et, par conséquent, la connaissance améliorée des sites occupés, la saison 2015 semble représentative pour la population cantonnée dans le département de l'Allier : peu de changements par rapport aux résultats en 2013 et 2014. Nous avons pu constater que la population dans l'Allier se développe d'une manière régulière et prometteuse : 33 couples cantonnés ont été vu, dont 22 couples avec 47 jeunes à l'envol.

Cette saison aussi, afin mieux protéger les couples reproducteurs dans des carrières, nous avons intensifié nos rencontres avec des propriétaires et les communes. Un compte-rendu de nos actions, ci-dessous, montre que le travail de tous les bénévoles n'est pas pour rien, bien que le succès n'est pas toujours immédiat (ou visible).

À propos de la sensibilisation du grand public il paraît, et on peut rêver, que la tendance de mode nous donne un coup de main : les hiboux, et particulièrement le Grand-duc, sont de plus en plus l'objet de l'admiration du public, au vu des mugs, des sacoches et d'autres gadgets qu'on peut trouver partout dans les magasins.



Les médias, eux aussi, s'intéressent aux Grands-ducs: en mai, on nous a invité à contribuer à l'émission *Des Racines & des Ailes* (France 3), dans un documentaire sur la rivière Allier et ses environs, et les acteurs qui les préservent, les protègent. Le suivi du Grand-duc aurait été un des sujet de ce documentaire et une équipe serait venue participer à nos 'missions de terrain'. Malheureusement, nous avons dû décliner l'invitation, justement pour protéger les couples et leurs jeunes dans la période de nidification la plus sensible.

Résultats des écoutes hivernales

Malgré la pluie, la neige et des rafales de vent, 22 observateurs ont participé aux écoutes dans la dernière semaine de janvier, avec des résultats propices : une femelle couvait déjà et sur d'autres sites plusieurs accouplements ont été vus . Sur 27 sites visités, 19 sites étaient trouvés occupés :

- * dont 12 sites occupés par un couple
- * et 7 sites avec présence d'un mâle.

Reproduction, échecs, mortalité

Un bon résultat pour la saison 2015, avec 25 nidifications certaines sur 33 couples cantonnés, et 47 jeunes Bubos à l'envol !

Et c'est aussi un très bon résultat comparé aux années auparavant qui, eux, ont déjà vu de forte augmentations !

Année	Individus solitaires	Couples non-reproducteur (et/ou non-suivis)	Couples (re)producteurs	Juveniles à l'envol
2015	10	8	25 (dont 3 échecs ; un autre couple s'est reproduit)	47
2014	10	12	18	37
2013	14	11	7	12
2012	20	8	3	6

Quatre couvées ont échoué: dans un cas, la mort du mâle en pleine période de reproduction en était la cause (la présence du mâle, étant fournisseur de la nourriture pour la femelle couvant, est indispensable).

Des dérangements ont causé deux autres échecs et le dernier nid a été abandonné très probablement lors d'une attaque d'un prédateur ou le harcèlement par des corvidés : un œuf (était-ce le seul ?) restait dans l'aire. Le couple par contre s'est reproduit à 15 mètres de là, cette fois avec succès.

À noter que cette saison, les 4 échecs diminuent le taux de reproduction à 1,89 juvéniles par nichée.

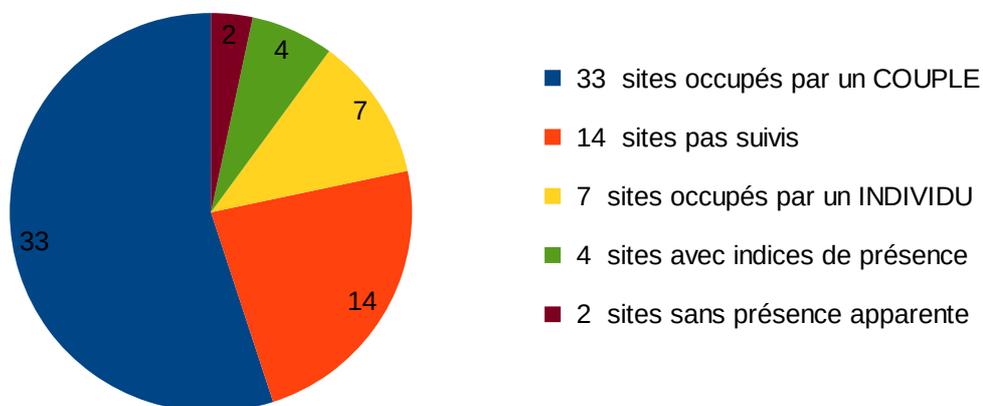


La mortalité semble donc « limitée » à un individu certain ; un autre *Bubo*, trouvé épuisé en juin dans le parc du Pal a été soigné au Centre de Soins à Clermont Ferrand (la suite n'est pas connue).

Suivi & Occupation des sites

Avec 3 nouveaux sites (tous occupé par un mâle) en 2015, le département de l'Allier compte désormais 60 sites, dont 40 occupés.

Occupation des 60 sites connus en 2015 :



Un de nos buts pour les suivis de 2014 à 2017 fut de mettre à jour la connaissance de 27 sites connus en 2008¹ (ou, pour être plus précis : les 27 sites notés en 2008 'connus', 'probables', ou 'possibles').

La bonne nouvelle est que nos recherches récentes montrent que les couples semblent très fidèles à leur site : 17 sites occupés avec certitude en 2008 le sont toujours aujourd'hui et 6 autres sites ont été trouvés occupés au moins une fois après 2008².

Il serait intéressant de savoir si les sites de 2008 se trouvent encore aujourd'hui dans les mêmes conditions. En général, le Grand-duc semble s'adapter assez bien aux changements ; il est dans l'intérêt de la protection de l'espèce de savoir ce qui se passe sur chaque site sur la longue durée. Les sites de nidification qui ont des succès de longue durée, sont-ils inchangés depuis des années, ou se pourrait-il qu'ils soient plus tranquille ?

ACTIONS DE PROTECTION & DE SENSIBILISATION

Le Grand-duc dans l'Allier ne semble pas (encore) avoir trop à craindre des ennuis ou des menaces directes. Cependant, il y a des risques de dérangement et d'autres dangers qui demandent notre attention et qui sont directement liées à l'homme. La moitié des nidifications dans notre département a lieu dans des carrières, dont une vingtaine en activité. Ce n'est pas le bruit des travaux quotidiennes ou même des détonations qui dérangent l'oiseau : pour lui, cela fait partie de son environnement. Le danger est plutôt dans des altérations abruptes des carrières : les couples risquent de perdre leur aire lors de l'extension d'une carrière, ainsi que par des remises en état.

Il est évident que le rôle des entreprises est primordial pour garantir le succès des reproductions. En 2015 donc, des rencontres ont eu lieu avec des responsables de plusieurs carrières, pour mieux protéger les couples nicheurs. Les rencontres se déroulaient pour la plupart dans une ambiance très coopérative et en un cas, une convention est prévue entre l'entreprise CERF et la LPO, ce qui nous donne la possibilité de mieux suivre les couples dans aux moins cinq carrières de CERF, ainsi que, si nécessaire, de créer, avec l'aide des responsables, des sites remplaçants durant les processus d'extension des carrières.

Dans des carrières 'dormantes' (temporairement non-exploitées) ou anciennes, les risques sont nombreux, et là aussi, des rencontres avec les propriétaires sont nécessaires afin de leur faire comprendre l'importance patrimoniale de la présence de l'espèce, et d'améliorer leur connaissance sur le comportement des Grands-ducs. Voici quelques exemples des risques dans des anciennes carrières :

En 2015, par hasard, nous avons constaté que la fin d'exploitation d'une carrière (nr II-7) était plus tôt que prévu, en 2020. Lors la remise en état de la carrière, l'installation d'un site d'escalade était prévue, exactement sur le lieu de nidification d'un couple de Bubos. A la suite d'une intervention de notre part, le responsable du service 'Sports et jeunesse' du Conseil Général a immédiatement abandonné ce projet dans cette carrière. Mais, malheureusement, bien que le maire et le propriétaire étaient au courant de la nidification, des travaux de plantation qui devaient remplacer le site d'escalade ont eu lieu à moins de 5 mètres de la femelle qui y couvait, et elle a abandonné le site.... Et donc, nos actions dans cette carrière ne sont pas encore finies. Ceci était un exemple pour vous montrer l'importance de se mettre (et de rester) bien au courant de ce qui se passe dans toute sorte de carrière ; les 'updates' des plans d'exploitation doivent être étudiés pour assurer des interventions d'une manière plus efficace.....

1 DUBOC, P. (2008). Statut du Grand-Duc d'Europe dans le département de l'Allier ; le Grand-Duc d'Europe en Bourbonnais (*document de travail à usage interne*).

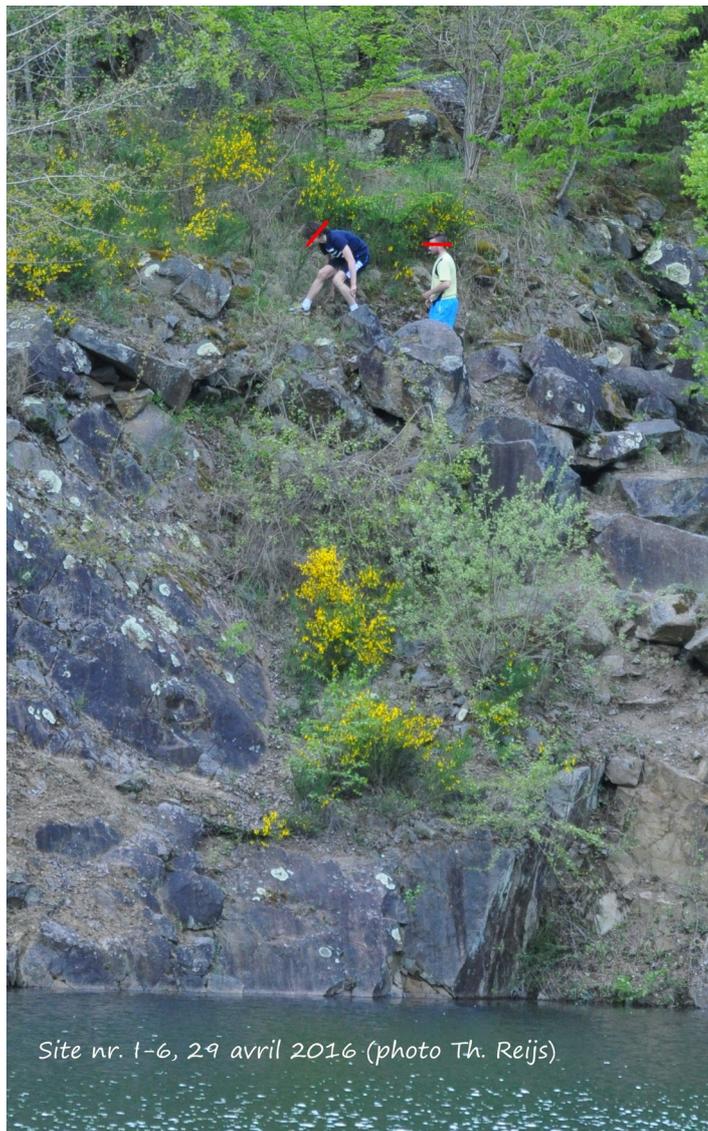
2 Il restent encore quelques sites indiqués 'pas certain' (DUBOC 2008), ou des sites sans localisation précise en 2008.

Dans une autre carrière (nr I-6), aujourd'hui transformé en étang, le couple de Grand-duc a abandonné l'aire en pleine période de nidification. Cependant, l'étang et des rochers forment un lieu magnifique pour l'oiseau, mais l'endroit est aussi très attractif pour l'homme qui y cherche à s'amuser, et pas toujours dans la légalité. La commune, désormais propriétaire de cette carrière, ne maîtrise pas les problèmes de dégâts, de braconnage, de feux, d'escalade clandestine (photo à droite).

En janvier, février et mai 2015, nous avons envoyé des mails et des lettres pour prendre rendez-vous avec le maire, dans le but d'établir une collaboration pour garantir la protection du couple de Grand-duc. Le maire / la commune n'a pas réagi et, pire : fin juin, un feu d'artifice a été organisé par le comité des fêtes, justement dans une période très sensible pour des jeunes Grand-ducs qui ne savaient pas suffisamment voler pour s'éloigner du danger.

En août enfin, une rencontre a eu lieu avec le maire et un adjoint, suivi d'une visite dans la carrière. Malheureusement, bien que la LPO, représentée par T. Reijs, a précisé les risques (et proposé des solutions) pour le Bubo, les résultats de cette rencontre ne semblent pas très rassurants...

Le point positif est que la commune a promis de barricader les rochers, afin d'éviter que les gens s'y promènent. Au sujet du feu d'artifice par contre, le maire n'a pas consenti à notre demande de décaler la date de cet événement, ou le lieu. Et donc, cette histoire n'est pas encore finie



Site nr. I-6, 29 avril 2016 (photo Th. Reijs)

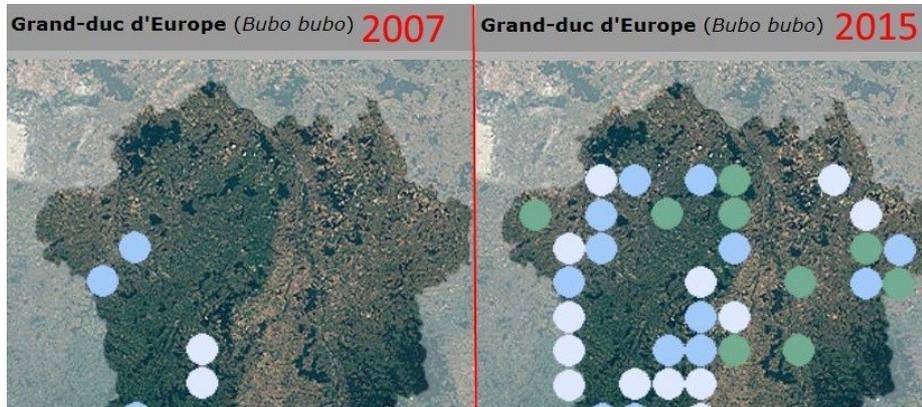
Je veux stipuler ici que, même sans que le danger vienne directement de l'homme ou d'un prédateur, les Bubos, et plus spécifiquement les jeunes avant leur envol, risquent d'être victime des impacts naturel : éboulements, chutes des pierres et écroulements peuvent se produire dans une carrière, soit en activité soit désertée.

Voilà donc l'importance de nos suivis et de la concertation avec les exploitants de carrières ; cela nous permet de sauvegarder des nichées et de pérenniser la présence de couples dans leurs aires ; non seulement durant la période d'exploitation mais aussi lors et après la remise en état des carrières.

Et voilà aussi l'importance du travail de tous les bénévoles qui, plus que jamais, participent aux suivis : sans eux, il n'y aurait pas de connaissance des sites et les circonstances dont nous disposons aujourd'hui et, en conséquence, il n'y aurait pas de protection de l'espèce.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier François Guélin pour les corrections d'orthographe dans ce texte.
Un grand merci aussi à toutes les 35 personnes qui se sont investies dans le suivi en 2015 !
Pour illustrer la croissance de vos recherches, voici deux ans de données sur Faune Auvergne : 2007
et 2015. Il n'y a rien à ajouter !



Thérèse Reijs - coordinatrice

*Voulez-vous participer au suivi du Grand-duc dans l'Allier ?
Il suffit d'envoyer un mail à :*

therese.reijs@gmail.com